



Le Castor Roannais



Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 41 MARS 2017



EDITORIAL

Dans ce numéro :

<i>Les serpents</i> <i>Cindy Molinaro</i>	2
<i>Les premières libellules</i> <i>Francis Grunert</i>	4
<i>La mauvaise réputation : ces plantes qui font le trottoir</i> <i>Vincent Jouhet</i>	6
<i>Sortie « raquettes »</i> <i>Bruno Barriquand</i>	9
<i>Agenda</i>	10

Photo de couverture :

En haut à gauche : Grenouille rousse
(Patrice Olijnyck)

En bas à gauche : Salamandre tachetée
(ARPN)

A droite : Populage des marais
(Cindy Molinaro)

Ça y est !!! Au 1er janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, hors cimetières....

Depuis plus de dix ans, l'ARPN s'est mobilisée pour dénoncer les impacts sur notre environnement des produits de synthèses.

Certes, le défi à relever pour les collectivités est important. Mais l'abandon des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics est une excellente chose, tant pour la santé des agents, que pour la ressource en eau. L'enjeu est de taille car selon l'*Office national de l'eau et des milieux aquatiques* (Onema), ce sont 6 000 tonnes de phytosanitaires qui sont encore utilisées chaque année en France par les collectivités, dont des substances très toxiques. Trois millilitres de produit actif polluent 10 kilomètres de ruisseau de section 1m². A ce titre, le traitement de surfaces gravillonnées, bitumées, ensablées, etc. est particulièrement impactant pour les milieux naturels, car le produit est très rapidement entraîné vers le réseau hydraulique naturel : le ruisseau, puis la rivière et le fleuve....

Ces produits ont également un impact sur les milieux aquatiques et sur la flore et la faune qui y vivent.

Les services municipaux chargés en France de l'entretien des parcs, des bacs à fleurs, des cimetières, des trottoirs et de la voirie devront donc changer leurs habitudes, se mettre au vert et adopter les bonnes recettes « zéro phyto », basées sur la gestion différenciée : lutte biologique, méthodes mécaniques, méthodes physiques, les méthodes psychiques.... Un panel d'actions qui professionnalise la gestion des espaces publics. Il est possible et souhaitable d'en faire une opportunité d'amélioration du cadre de vie pour les habitants et de préservation de la biodiversité ordinaire.

Autre restriction, à partir du 1er janvier 2019 : « La mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits mentionnés [...] pour un usage non professionnel seront interdites. ».

En ce qui concerne le monde agricole (cela représente 90% des produits phytosanitaires utilisés en France chaque année), le plan Ecophyto prévoyait initialement de réduire de 50% l'utilisation des pesticides d'ici à 2018 mais l'objectif a été repoussé à 2025.

Grâce à l'abandon de ces produits phytosanitaires, la biodiversité ordinaire va reprendre ses droits. Une diversité végétale pourra s'offrir au public. Les passionnés de botanique de l'ARPN sont disponibles pour l'identification et la caractérisation des différentes espèces jusqu'alors appelées à tort « mauvaises herbes »....

Emmanuel Maurin

En France, il y a 8 espèces de couleuvres (couleuvre à collier, couleuvre d'Esculape, couleuvre verte et jaune, couleuvre de Montpellier, couleuvre vipérine, couleuvre à échelons, coronelle lisse, coronelle girondine) et 4 espèces de vipères (vipère aspic, vipère péliade, vipère d'Orsini, vipère de Seoane). Ce sont toutes des espèces protégées par la loi de 1976. Dans notre département, on compte la présence de 7 espèces sur 12, les espèces manquantes sont la vipère de Seoane, la vipère d'Orsini, la coronelle girondine, la couleuvre à échelons, la couleuvre de Montpellier.



Vipère aspic

Comment faire la différence ?

Plusieurs critères sont à prendre en compte :

Le critère le plus sûr concerne les pupilles : les couleuvres ont la pupille ronde alors que les vipères ont la pupille fendue verticalement comme celle d'un chat.

Les écailles au niveau de la tête : les couleuvres ont 9 grosses écailles alors que les vipères ont plusieurs petites écailles.

La taille : une couleuvre adulte fait plus de 80 cm de long alors qu'une vipère ne dépasse que rarement les 70 cm.

Un autre qui est moins fiable : les vipères ont la tête triangulaire et les couleuvres la tête ovale. Mais chez certaines espèces, ce critère n'est pas valable, par exemple la couleuvre vipérine a la tête triangulaire et c'est quand même une couleuvre.

La différence majeure entre une vipère et une couleuvre, c'est le venin dont dispose la vipère pour capturer, paralyser ses proies.



Couleuvre vipérine

Comment fonctionne réellement ce venin ?

Le venin est stocké dans des petites glandes situées à l'arrière de la mâchoire qui sont reliées aux crochets qui se trouvent à l'intérieur de sa bouche.

La vipère va jauger la quantité de venin à administrer à sa proie en fonction de sa taille. Son venin est très précieux car une fois vide, la poche à venin met une dizaine de jours à se remplir à nouveau.

Contrairement à nous dont la mâchoire s'ouvre à 45°, celle du serpent peut aller jusqu'à 160°. C'est grâce à ce mécanisme d'ouverture de la mâchoire qu'il peut engloutir des proies bien plus grosses que lui.

Pour chasser leurs proies (rongeurs, poissons, lézards, oiseaux, œufs) les serpents disposent de plusieurs sens. Celui qui fonctionne le moins bien est l'ouïe : ils sont pratiquement sourds car ils n'ont pas d'oreille externe mais ils ressentent, grâce à l'oreille interne, les vibrations détectées par la mâchoire inférieure.

Ils ont de très bons yeux et distinguent parfaitement les couleurs. Mais le plus important pour eux, c'est leur langue bifide (fourchue), ils l'étirent et la sortent, en quête de molécules odorantes dans l'atmosphère puis ils la ramènent dans leur bouche, jusqu'à l'organe de Jacobson, où les particules sont analysées et l'information transmise au cerveau. Ainsi ils peuvent suivre leurs proies à la trace.



Couleuvre à collier

Leurs morsures :

Les serpents ne mordent que quand ils se sentent menacés alors le plus simple est de ne pas les déranger. La vipère étant très économe de son venin et sachant que nous sommes de bien trop grosses « proies » pour elle, ne gaspillera pas son venin sur nous !

En cas de morsure, il faut savoir que la vipère n'injecte son venin que dans 60 à 70% des cas. Le reste du temps, les morsures ne s'accompagnent pas d'injection de venin.

Mais en cas de morsure venimeuse par une vipère, voici ce qu'il ne faut pas faire :

- Ne pas poser de garrot, autrement on concentre les toxines du venin et quand on va relâcher celui-ci, elles vont se propager à une plus grande vitesse dans notre corps
- Ne pas inciser la plaie, on pourrait aggraver la situation
- Ne pas aspirer le venin

La seule chose à faire est de se rendre à l'hôpital afin de recevoir un sérum à base de venin de serpent contenant des anticorps. Les sérums antivenimeux sont produits grâce au cheval. On lui injecte des micro-doses de venin, son système immunitaire va produire des anticorps, il suffit de faire un prélèvement sanguin et de les isoler. Notre corps, lui, n'est pas assez rapide pour produire lui-même des anticorps.



Coronelle lisse

A ne pas confondre !

Les orvets sont des lézards et non des serpents. Au cours de leur évolution, leurs pattes se sont atrophiées et ont disparu à cause de leur mode de vie.



Orvet

Cindy Molinaro

Il peut sembler prématuré de parler de libellules au sortir de l'hiver, ces insectes étant plutôt associés aux belles journées estivales. Et pourtant, les premières émergences se produisent dès le mois d'avril pour certaines espèces précoces. Mais il en est une qui possède un cycle de reproduction très particulier qui ne se retrouve chez aucun autre genre en Europe.

Ci-dessous quelques libellules précoces (avril).



Petite nymphe au corps de feu (Pyrrhosoma nymphula)



Agrion élégant (Ischnura elegans)

Mais avant tout, un petit rappel de la biologie des libellules : chez celles-ci (on devrait plutôt parler d'odonates, car le terme de « libellule » est associé aux espèces les plus grandes, les plus petites étant qualifiées de « demoiselles » dans le langage courant), la vie se scinde en trois grandes périodes entrecoupées d'événements fondamentaux, dont l'ensemble constitue une génération.

- La première étape de la vie se déroule sous forme d'œuf. Celui-ci est pondu, en compagnie de dizaines de ses semblables, dans l'eau, de diverses manières, ou parfois dans des milieux non aqueux, mais qui seront à terme – si tout va bien – recouverts d'eau. Le développement embryonnaire dans l'œuf s'effectue donc dans l'eau, sauf chez certains Lestidae, chez qui il peut se dérouler dans les parties aériennes des végétaux dans lesquelles l'œuf a été inséré lors de la ponte. L'éclosion, suivant les espèces et les conditions environnantes, va se produire au bout de quelques jours, semaines, ou l'année suivante.

- L'éclosion de l'œuf produit une larve, dont le développement comporte plusieurs stades, entrecoupés de mues nécessaires au développement de sa taille. Cette phase est toujours aquatique dans nos régions. Le premier stade de la larve primaire ou pro-larve est éphémère et ne dure que quelques secondes à quelques heures. Les stades suivants, entre 8 et 18 suivant les espèces, se déroulent sur des périodes variables, selon les espèces et les conditions climatiques (altitude, température, sécheresse...) : entre 6-10 semaines et plusieurs années chez nous, 20 jours à une dizaine d'années sont les extrêmes au niveau mondial. Lors du dernier stade, la larve va progressivement sortir de l'eau pour adapter sa physiologie respiratoire à la future vie aérienne de l'adulte.



Larve de Lestidae sp

- Enfin, à la sortie définitive de l'eau se produit la mue imaginale (qui produit un imago) ou émergence. La larve se libère de son enveloppe larvaire pour devenir en quelques heures l'insecte volant que nous connaissons. La phase adulte est entièrement vouée à la reproduction et comporte une période de maturation sexuelle, une période de reproduction et au final une période de vieillissement qui se termine par la mort de l'imago. La durée de vie adulte des différentes espèces de nos régions n'excède guère 2 mois.

Ce « petit » rappel de biologie fait, et pour poursuivre notre introduction calendaire, penchons-nous donc sur les périodes de vol des odonates, puisque c'est uniquement lors de cette phase adulte que nous pouvons couramment les admirer.



Aeschne printanière (Brachytron pratense)

L'émergence de la plupart des libellules (anisoptères) et demoiselles (zygoptères) se produit entre mai et juillet, certaines déjà en avril et d'autres jusqu'en septembre.

Suivant les espèces et les conditions climatiques, il peut y avoir jusqu'à 4 générations annuelles (mais certaines au cycle larvaire plus long n'en produisent qu'une tous les 2 ans, voire 3, 6 ou même 10 ans !). Mais en tout état de cause, les imagos adultes nés tardivement ne survivent pas aux premières gelées, et même les plus résistants disparaissent début décembre (début novembre dans le nord de la France). Sauf... une espèce particulière de Lestidae, *Sympecma fusca* ou Leste brun. Si vous avez bien lu le début du présent article, vous savez déjà que les œufs de certains Lestes sont capables de mûrir hors de l'eau. La biologie du Leste brun présente une exception supplémentaire et unique: il hiverne !



Sympecma fusca

En effet, son émergence a lieu en été et en automne, puis les adultes s'éloignent des milieux aquatiques pour passer l'hiver à l'abri d'un taillis, d'un tas de pierres, de creux dans les écorces ou sous une litière de feuilles mortes, etc. Ils ne sont qu'engourdis par le froid, et on peut même les voir voler en plein hiver lors des journées les plus chaudes. Curieusement, les hivers rigoureux favorisent la reproduction à venir, a contrario des hivers doux qui correspondent à une reproduction plus faible.

Le Leste brun devient actif aux premiers beaux jours de mars ou d'avril. Les adultes recherchent alors les endroits bien exposés pour profiter du soleil, puis se rapprochent des étangs, marais, bras morts des rivières à la recherche d'un partenaire pour s'accoupler. Les œufs sont pondus dans les débris végétaux flottants ou émergents.

L'incubation dure de 3 à 6 semaines, et les larves se développent en 8 à 10 semaines avant la métamorphose en imagos. Leurs parents eux sont morts à la fin du printemps.



Le Leste brun n'est pas menacé en France. Il existe par contre en Europe une autre espèce très proche, *Sympecma paedisca*, le Leste enfant, qui n'a pas été revue en France depuis le début des années 1960.

LES PREMIERES LIBELLULES...AVANT

Les premières libellules apparaissent dès l'ère Primaire il y a 320 millions d'années. A l'époque, elles étaient gigantesques, certains Méganisoptéra étaient parmi les plus grands insectes du monde, dépassant les 70 cm d'envergure. Leurs larves devaient être de véritables monstres...



Francis Grunert

« ... Je suis d'la mauvaise herbe, Braves gens,
braves gens,
C'est pas moi qu'on rumine Et c'est pas moi
qu'on met en gerbe...
Je suis d'la mauvaise herbe, Brave gens, brave
gens,
Je pousse en liberté Dans les jardins mal fré-
quentés!
Et je m'demand' Pourquoi, Bon Dieu,
Ça vous dérange Que j'veive un peu...
... Et je m'demand' Pourquoi, Bon Dieu,
Ça vous dérange Qu'on m'aime un peu... »
(Extraits de « La mauvaise herbe » – Georges Brassens 1954)



Roanne - Centre-ville – juin 2012

Qu'est-ce qu'une « mauvaise herbe » ?

Dans notre langage courant, anthropocentrique, c'est ainsi que nous désignons les plantes sauvages que nous croisons en ville, en y associant un jugement péjoratif. Il n'existe pas d'herbes « mauvaises » mais simplement des herbes « indésirables » parce qu'elles nous gênent. Les agronomes les désignent depuis la fin du XVIII^e siècle sous le terme moins connoté d'« adventices », issu du latin *adventicius* (*qui s'ajoute, qui vient du dehors, de l'étranger...*). Ce sont des plantes qui n'ont pas été

« O pesticides en ville ! »

La loi du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, a complété la loi « Labbé » du 6 février 2014, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Elle a avancé du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2017 l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public. De plus, il est également dorénavant interdit d'utiliser des pesticides sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité. Pour les particuliers, la vente en libre-service est interdite depuis le 01 janvier 2017 et l'interdiction d'utilisation avancée au 01 janvier 2019.

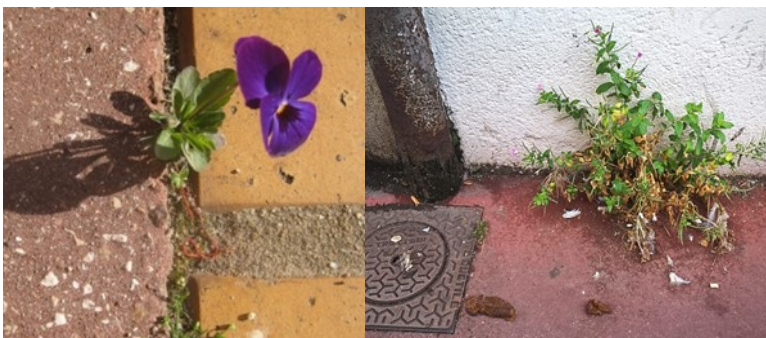


Roanne - Centre-ville - juillet 2016 - Epilobe à feuilles étroites, Paulownia, Astéracées et Poacées.

L'arrêt de l'utilisation des pesticides en ville depuis ce début d'année 2017 est une très bonne nouvelle pour notre santé et pour la biodiversité urbaine. L'abandon des herbicides et l'obligation de mettre en place des méthodes alternatives pour gérer les « mauvaises herbes » doivent nous inciter à nous interroger sur la vision que nous avons de ces « sauvages de nos rues » et sur la place que nous souhaitons accorder à ces « adventices ». Le sujet a donné lieu à de multiples communications durant l'année 2016 et ce début 2017. Il a également déclenché de nombreuses réactions, souvent hostiles, face à l'invasion de nos trottoirs par ces « herbes folles ». Sans doute faut-il changer notre regard et modifier nos opinions sur leur présence en ville.

semées ou plantées et qui se sont donc installées sans que nous les ayons souhaitées. Suivant le contexte dans lequel elles poussent, les espèces de plantes adventices peuvent s'avérer bénéfiques, neutres ou néfastes pour les activités humaines. Bien qu'elles fassent partie de nos écosystèmes urbains et nous soient étroitement liées, nous les connaissons peu ou mal. Elles n'ont le plus souvent pas bonne image : nous les associons davantage à la saleté, au manque d'entretien ou à la pollution qu'à une source d'embellissement de nos rues. Nous les aimons donc bien peu en retour. Jugées comme insignifiantes et sans intérêt, elles sont rarement associées à un sentiment d'enrichissement de la biodiversité urbaine.

Qu'est-ce qui nous dérange le plus sur nos trottoirs ?

Faubourg Clermont - juin 2012 -
Violette cornueRoanne centre-ville – septembre 2016 Epi-
lobe (Epilobium sp.) et (Canis stercus)

Qui sont ces herbes folles ?

« C'est un jardin extraordinaire, Il y a des herbes
qui parlent latin ! »

Pour la plupart, ce sont des plantes rudérales (du latin « rudus, *runderis* » qui signifie décombres, décharge, déchet). Le terme "*rudéral*" regroupe en fait les végétaux qui affectionnent les espaces ouverts, perturbés ou instables. Ce sont souvent des végétaux pionniers, opportunistes et spécialistes des espaces bouleversés, modifiés par la présence humaine.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les friches constituent en ville les premiers réservoirs de ces « sauvages ». La majorité est représentée par des plantes « indigènes ». Elles constituent notre flore urbaine ordinaire ou courante et se reconnaissent souvent, dans leur nom, à leur qualification de « commun(e) » (« communis » ou « vulgaris », en latin), comme le Séneçon commun (*Senecio vulgaris*), la Vipérine commune (*Echium vulgare*), l'Armoise commune (*Arthemisia vulgaris*), la Lampsane commune (*Lampsana communis*), la Linaire commune (*Linaria vulgaris*), le Chardon commun (*Cirsium vulgare*) et bien d'autres encore ... Pourtant, elles ne sont en rien « vulgaires » comme certains pourraient le penser.



Roanne Faubourg Clermont – septembre 2014
Galinsoga cilié (*Galinsoga quadriradiata*)

la Mauve négligée (*Malva neglecta*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine*), la Cardamine hérissée (*Cardamine hirsuta*)...

La présence parfois de l'adjectif « officinal(e) » (*officinalis*, en latin) attire notre attention sur les propriétés médicinales de certaines, comme pour le Souci (*Calendula officinalis*), le Mélilot jaune (*Melilotus officinalis*), la Pariétaire de Judée (*Parietaria officinalis* ou *Parietaria judaica*).

Certaines, bien que pleinement assimilées, ne peuvent pas toujours cacher leurs « origines étrangères » dans leurs appellations comme la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*), le Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens* - Afrique du Sud), la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), le Fraisier des Indes (*Potentilla indica*), la Véronique de Perse (*Veronica persica*), le Galinsoga cilié (*Galinsoga quadriradiata* - Amérique du Sud), la Datura stramoine (*Datura stramonium* - Amérique Centrale), le Buddleia (*Buddleja davidii* - Chine), ...

Pour se déplacer et s'implanter en ville, chacune a sa stratégie. Certaines utilisent le vent comme moyen de transport de leurs semences (fruits ou graines), comme de nombreuses Astéracées (Vergerettes, Laitues, Séneçons, Pissenlits...) ou les Epilobes ainsi que les Erables. D'autres utilisent les animaux avec, par exemple, des systèmes d'accrochage de leurs semences comme le Gaillet gratteron, l'Aigremoine eupatoire, la Benoîte commune ou la Carotte sauvage. Quant à eux, la Cardamine hérissée, la Pensée sauvage, le Lotier corniculé ou les Géraniums sauvages, ils projettent leurs graines à distance grâce à l'explosion de leurs fruits, secs à maturité. La Cymbalaire des murailles les dépose elle-même dans les anfractuosités des murs. D'autres, comme le Coquelicot, la Chicorée sauvage ou le Compagnon blanc les laissent simplement tomber au sol. L'homme également, par ses déplacements et ses activités, contribue largement à leur transport : sur ses vêtements, avec ses chaussures, par ses moyens de locomotion (vélo, voiture, bus, véhicules de chantier...) ou encore ses animaux domestiques.

Fg Clermont (juin 2012), friche 2 ans après la démolition des bâtiments d'une entreprise - plus de 110 espèces de plantes différentes recensées sur une période d'une année complète (juin 2012 - juin 2013).



Beaucoup d'autres portent des qualificatifs plus imagés qui racontent un peu de leur histoire ou de leurs propriétés, comme le Paturin annuel (*Poa annua*), la Matricaire odorante (*Matricaria discoidea*), le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), le Mouron des oiseaux (*Stellaria media*), le Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*), la Molène bouillon blanc (*Verbascum thapsus*), la Laitue des murailles (*Lactuca muralis*), la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), la Capselle bourse à Pasteur (*Capsea bursa-pastoris*),



Laurier de Saint-Antoine (*Epilobium angustifolium*) Capsule (fruit sec) s'ouvrant et libérant les graines munies de poils soyeux disséminées par le vent.

Les jardins de trottoir, source d'une biodiversité urbaine ordinaire :

« Range un peu ta binette et veille à ta planète ! »



Chenille du Machaon
sur Carotte sauvage



Syrphe porteplume sur Eperviaire
piloselle

La biodiversité c'est la vie, c'est la richesse de la vie. Laisser les « herbes folles » pousser en ville, c'est l'enrichir. C'est aussi permettre à ces plantes sauvages d'accueillir une faune diversifiée qu'elles attirent : abeilles, coccinelles, syrphes, papillons... et aussi les oiseaux, friands de leurs graines et de leurs fruits ou prédateurs d'insectes, contribuant ainsi à la mise en place de réseaux alimentaires diversifiés. L'abandon des pesticides en ville ne doit pas être considéré comme une contrainte imposée et subie, ni se limiter à la recherche d'une réponse à la question : comment remplacer les désherbants, au moindre coût, pour continuer à se débarrasser des mauvaises herbes ? Vouloir à tout prix remplacer la chimie par « l'huile de coude » c'est garder le réflexe du « tout supprimer » et oublier qui est responsable de la pollution : les herbes ou les herbicides ?



Paon du jour sur Buddleia



Clairon (Trichode des ruches) sur
Séneçon du Cap

Ne pas subir c'est certainement changer nos habitudes et nos méthodes, cheminer sans doute vers une autre conception du paysage urbain au sein duquel nos « herbes folles » puissent prendre place :

pourquoi ne pas les prendre en compte dans le fleurissement de nos villes ? Question qui mérite du temps, de la réflexion, de l'imagination et qui nécessite d'abord de modifier notre regard. De nombreuses villes, en France et dans d'autres pays européens, ont entamé ce travail depuis plusieurs années en anticipant l'application de la loi. Leurs expériences, diverses, seraient assurément intéressantes à partager et ne peuvent que se révéler enrichissantes !

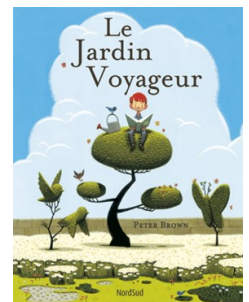


Entrée de Roanne, haut du Faubourg Clermont, juillet 2012 : Une fleur supplémentaire pour le fleurissement des villes, valorisant la prise en compte et la gestion raisonnée des « herbes sauvages », facteur d'enrichissement de la biodiversité urbaine ?

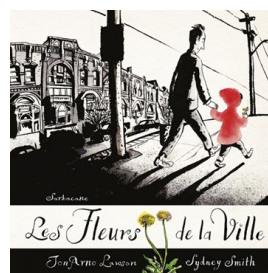
Quelques bonnes lectures ou consultations :
3 ouvrages : deux livres poétiques pour les enfants (petits et grands) sur les plantes en ville et un guide de reconnaissance des plantes sauvages des villes de France ainsi que deux sites internet : *sauvages de ma rue* (Muséum National d'Histoire naturelle <http://sauvagesdemarue.mnhn.fr/>) et *La cabane de Tellus* (<http://cabanedetellus.free.fr/>)



Muséum national d'Histoire
naturelle – Paris 2012



Editions NordSud – Paris 2010



Editions Sarbacane – Paris 2015

Vincent Jouhet



Pour ceux qui hésitent parfois à venir nous rejoindre lors des sorties mensuelles, voici un petit compte-rendu de la sortie de février.

Ce dimanche 19 février, c'est la sortie « traces dans la neige » prévue à partir du foyer de ski de fond de la Verrerie, commune de Saint-Nicolas-des-Biefs. Mais le dérèglement climatique ne favorise pas l'enneigement des montagnes de faible altitude et avec le peu de précipitations du mois de janvier, la neige n'a pas fait long feu face au redoux de février. Pas de neige donc, mais un beau soleil, ce matin-là place des mariniers à Roanne où se retrouve une partie de l'équipe. Direction la côte roannaise et sa « capitale » Renaison, nous y rejoignons d'autres participants, avant de nous élancer vers les sommets des Monts de la Madeleine. Si le vent était absent dans la plaine, on comprend, en sortant des véhicules, pourquoi les éoliennes tournaient sur les crêtes. La bise souffle et les équipements d'hiver, anoraks et bonnets, sont bien de rigueur. Nous partons en direction de l'ouest pour pénétrer dans une forêt de hêtres. Même sans son feuillage, elle nous préserve du vent. La lumière du soleil qui joue sur les troncs aux écorces gris-blanc donne des effets féeriques. Nous découvrons un secteur jonché de différents excréments, l'identification commence : « moquettes » de chevreuils, crottes de lièvre. Les formes, les couleurs, leurs textures, voire leurs odeurs permettent de reconnaître l'animal. Pour les herbivores, on aperçoit souvent des fragments végétaux plus ou moins digérés. Un couple de buse variable « miaule » en tournoyant au-dessus des sapins. Nous continuons notre périple vers le sud, une plaque de neige résiduelle apparaît, nous l'inspectons, mais la neige est trop dure pour avoir gardé des empreintes. Seul, un petit mustélidé a marqué son passage. Sur un chemin forestier bien exposé, les pinsons et mésanges nous régalaient de leurs chants.

On rejoint le bord de la D478, route marquée bien sûr par la présence de déchets ! Nous en ramassons certains. Puis un petit chemin nous amène sur la tourbière de la « Font blanche ». D'autres crottes sont repérées, cette fois il s'agit de laissées de renard et de martre. Au prix de beaux efforts d'équilibre sur les touradons de Molinies, touffes d'herbes caractéristiques, nous contournons le site en lisière de la tourbière. Nous sommes au pays des mousses, sphaignes et lichens. Il est temps de rentrer plein nord par un sentier GR, hélas abîmé par des engins motorisés.

Notre pique-nique est pris en commun dans l'auberge du Bol d'Air, où une table nous est réservée. C'est un moment de convivialité, d'échanges, toujours très apprécié.

L'après-midi est consacrée à la découverte du vallon du Sapey, petit ruisseau (versant de la Besbre, affluent de l'Allier). A 1,5 km de la Loge des Gardes, c'est un des sites classés *Natura 2000* des Monts de la Madeleine. Un aller-retour par un chemin forestier, nous fait appréhender un joli petit cours d'eau, sans doute le repère de quelques écrivisses à pattes blanches.



Il est 16 heures, la fatigue se fait sentir. Ravis de ces belles observations, nous repartons en covoiturage en direction de la plaine roannaise.

Voilà votre hésitation est levée ! Pour connaître les futures sorties : consultez notre site, surveillez la presse locale ou le site de l'office de tourisme : <http://leroannais.com/fr/sortez-en-roannais/ce-week-end-dans-le-roannais> (possibilité de s'abonner à leur lettre d'info), et rejoignez-nous pour de futurs moments de partage de notre belle nature.

Bruno Barriquand

Prochaines réunions mensuelles :

AG Samedi 11 Mars à 15h à l'Espace congrès Roanne

CA Vendredi 07 AVRIL à 20h15 au local de l'ARPN : 28 bis rue du Mayollet

Prochaines sorties :

Prospection des milieux

**Dimanche
19
Mars**

Durant une matinée dans la plaine du Rhins, participez à l'observation de la biodiversité de ce site et aidez à définir la qualité de cet écosystème, le bocage.

RDV 9h00 Place des marinières à Roanne

Sortie gratuite, Prévoir des bottes et des jumelles si possible



Sauvages dans la ville

**Dimanche
30
Avril**

Vous pensez que les plantes de la ville de Roanne sont communes, ordinaires ? Durant une matinée, venez observer de plus près la multitude de plantes sauvages qui poussent librement, vous risquez d'être surpris!

RDV 9h00 Place des marinières à Roanne
Sortie gratuite



Adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone:

E-mail:

Profession:

o Adhésion Scolaires/chômeurs **10€**

o Adhésion individuelle **20€**

o Adhésion familiale/associative **30€**

o Je verse un don de €

Total : €

- **Déduction d'impôts de 66 %** du montant des dons et cotisations dans la limite de 20 % du revenu imposable.

En soutenant l'ARPN, vous agissez pour l'environnement

Pour nous contacter :

ARPN 28bis rue du Mayollet 42 300 Roanne

04 77 78 04 20

arnproannais@gmail.com



Arpn Roanne

<http://arnp.fr>

Crédits photos : Cindy Molinaro (p2,3), l'ARPN (p5), Vincent Jouhet (p6 à 8), Jonathan Alibert (p.9), Francis Grunert (p.9)

Les propos tenus dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.